



II. Exposition

« La guerre d'Algérie.
Histoire commune,
mémoires partagées ? »

II.01 → PDF de l'exposition

» « LA GUERRE D'ALGÉRIE. HISTOIRE COMMUNE,
MÉMOIRES PARTAGÉES ? »

II.02 → Livret d'exposition

II.03 → Questionnaire collège

II.04 → Questionnaire lycée

02



Livret d'exposition




MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ORIGINE DE LA RÉGION DE TIZI OUDJAJA



mémoire et solidarité



02

Livret
d'exposition

ALGÉRIE! (séquence n°1)

Comment comprendre la guerre d'Algérie sans étudier l'installation et le fonctionnement du système colonial français en Algérie, ceci dans toute sa complexité ?

Dès 1830, la violence d'une conquête militaire qui dure près de trente ans marque profondément les sociétés et les esprits. À la conquête militaire succède l'organisation d'une colonisation économique, sociale et politique qui voit les confiscations des terres déstabiliser profondément les sociétés indigènes. L'organisation d'une colonie de peuplement avec l'installation de centaines de milliers d'Européens, principalement sur la côte, transforme et développe considérablement le pays. On observe alors l'émergence de deux Algéries : celle des villes où les Européens importent la modernité et leurs modes de vie et celle des campagnes où la majorité des Algériens est confrontée à la misère.

Que faire de l'Algérie ? Quel statut donner au territoire et à ses habitants ? C'est là le questionnement central auquel le régime colonial, ambigu et hésitant, ne sait répondre. À partir de 1848, la France s'engage dans une politique de « départementalisation » et « d'assimilation » pour faire de l'Algérie, non pas une colonie, mais une partie du territoire national. Dès lors, « l'Algérie, c'est la France » et les politiques publiques nationales doivent s'appliquer sur le territoire. Européens et Algériens participent aux guerres menées par la France et notamment à la Libération de l'Europe de 1943 à 1945. Pourtant et en opposition directe avec les valeurs républicaines, le projet colonial reste organisé sur le principe d'une inégalité politique, sociale et économique entre les « Européens » et les « musulmans français ». Français sans être citoyens, les Algériens n'ont pas les mêmes droits civiques. Si la colonisation permet aux différentes populations de se côtoyer, les rencontres dans la société coloniale ne se font que dans le domaine public et de nombreuses barrières cloisonnent l'espace privé, empêchent les mariages mixtes et organisent la perpétuation des stéréotypes et représentations.

La permanence des inégalités et les contradictions d'une France qui veut intégrer l'Algérie mais pas les Algériens constituent la base des revendications du mouvement nationaliste qui naît et se développe en métropole dans l'entre-deux-guerres. Inspiré par les promesses républicaines, il réclame d'abord plus d'égalité et d'autonomie. Cependant, l'impossible réforme du système colonial qui ne parvient pas à répondre à ces attentes et la violence des répressions dans le Constantinois en 1945 font basculer les nationalistes vers le choix de l'indépendance et de la lutte armée pour l'obtenir.

7 panneaux 80 x 190 cm

- 1 → Algérie ! › introduction
- 2 → Une conquête longue et violente
- 3 → Un enjeu majeur : la terre
- 4 → Quelle administration pour l'Algérie ?
- 5 → Barrières et rencontres
- 6 → Soldats de la France
- 7 → L'émergence du nationalisme algérien

02



Livret de l'exposition

ALGÉRIE! (séquence n°1)

- 2 > *La Défense de Mazagran* d'Henri Félix Emmanuel Philippoteaux © RMN-GRAND PALAIS (CHÂTEAU DE VERSAILLES) / HERVÉ LEWANDOWSKI
- 3 > Affiche administrative, datée du 25 mars 1871 © FR ANOM, AIX-EN-PROVENCE (009F128) – TOUS DROITS RÉSERVÉS
- 4 > Carte postale, village de Colbert (région de Sétif), 1923 © CDHA
- 5 > La rentrée des classes, La Calle, 1933 © JACQUELINE STÉPHANOPOLI / CDHA
- 6 > Un campement de spahis (soldats de cavalerie), vers 1914 – 1915 © PARIS-MUSÉE DE L'ARMÉE. DIST. RMN-GRAND PALAIS / PASCAL SEGRETTE
- 7 > *L'Algérie vivra t-elle?*, Félix Alcan, Paris, 1931 © CDHA



2.



3.



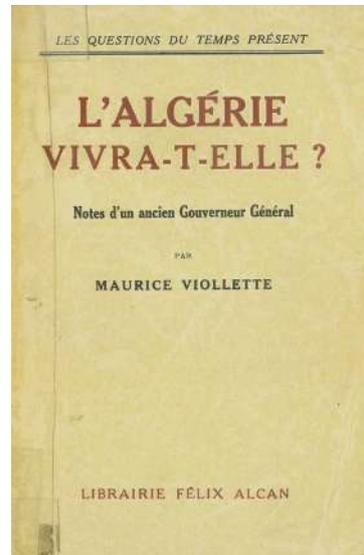
4.



5.



6.



7.

02


 Livret
de l'exposition

SE BATTRE POUR L'ALGÉRIE (séquence n°2)

Le 1^{er} novembre 1954, une trentaine d'attentats sont commis en Algérie par le Front de Libération Nationale (FLN) réclamant l'indépendance. La France s'y oppose. S'installe alors une guerre longue et violente mais que l'on ne nomme pas. La France comme le FLN veulent faire triompher leurs visions de ce que doit être le pays et utilisent la propagande et la violence pour rallier la population.

Face au terrorisme et embuscades du FLN, la France mobilise son armée pour « maintenir l'ordre » par tous les moyens : déplacement de populations dans des camps de regroupement, bombardements, torture. La violence se généralise. Elle s'installe également en métropole où le FLN organise des attentats et assassine des policiers. La répression du mouvement nationaliste y est sévère, comme lors de la manifestation du 17 octobre 1961.

La guerre se double rapidement de guerres civiles qui voient, d'une part, les nationalistes algériens du FLN affronter les militants du Mouvement National Algérien (MNA) pour le contrôle de la population algérienne, et d'autre part, l'armée française réprimer les violences des partisans radicaux de l'Algérie française regroupés au sein de l'Organisation Armée Secrète (OAS).

L'instabilité généralisée menace directement les institutions françaises. La IV^e République ne résiste pas à la crise. La conviction que seul un pouvoir exécutif fort peut mettre un terme à la guerre permet le retour du général de Gaulle au pouvoir et la création de la V^e République.

Le contexte international joue un rôle central dans la résolution du conflit. Si le FLN est fortement affaibli sur le terrain algérien, il gagne la bataille diplomatique. Il faut cependant attendre 1962 pour que la France et le FLN s'accordent sur un cessez-le-feu. En effet, les négociations buttent sur le statut du Sahara et ses ressources sur lequel la France souhaite garder le contrôle. Après de longs pourparlers, les belligérants signent les « accords d'Évian » le 18 mars 1962. Mais, les armes ne se taisent pas et l'année 1962 est particulièrement violente : violences du FLN sur ses opposants et les anciens harkis, violences de l'OAS opposée à cette indépendance. Pour plusieurs centaines de milliers de personnes, l'exil est la seule issue. Les Français d'Algérie quittent massivement le pays pour rejoindre la métropole, tout comme des familles d'anciens harkis.

Les deux sociétés, françaises et algériennes, sortent profondément transformées par les événements : leurs piliers ébranlés et leurs populations massivement touchées, il en ressort des traumatismes importants, individuels et collectifs, qui, longtemps sous-estimés, continuent de travailler les deux sociétés.

9 panneaux 80 x 190 cm

- 8 → Se battre pour l'Algérie ? › introduction
- 9 → La population au cœur du conflit
- 10 → Guerre ou maintien de l'ordre ?
- 11 → La guerre en métropole
- 12 → Le Sahara : un atout stratégique
- 13 → La république à l'épreuve de la guerre
- 14 → Le FLN internationalise la guerre
- 15 → Fins de guerre
- 16 → Quels bilans ?



02



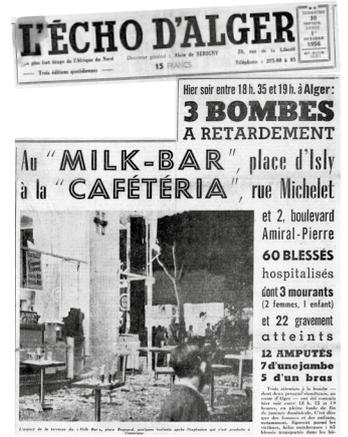
Livret de l'exposition

SE BATTRE POUR L'ALGÉRIE (séquence n°2)

- P9 › Un officier d'action psychologique s'adresse aux hommes des villages réunis pour les convaincre de soutenir l'action de l'armée française © GUY DEFIVES / ECPAD / DÉFENSE
- P10 › *L'Écho d'Alger*, 27-28 mai 1956 © FR ANOM, AIX-EN-PROVENCE (30145/1956) – TOUS DROITS RÉSERVÉS / *L'Écho d'Alger*, 30 septembre – 1^{er} octobre 1956 © CDHA
- P11 › À la suite du boycott du couvre-feu qui leur est imposé, des milliers d'Algériens sont arrêtés, comme ici au métro Concorde (Paris), le 17 octobre 1961 © ELIE KAGAN / BDIC
- P13 › En janvier 1961, un référendum sur l'auto-détermination en Algérie est organisé © BDIC
- P15 › Le 5 juillet, l'Algérie proclame son indépendance © PIERRE DOMENECH
- P16 › 1962, en provenance d'Algérie, des militaires de l'armée française à Marseille © PIERRE DOMENECH



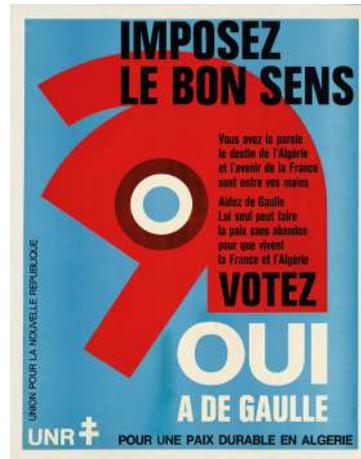
9.



10.



11.



13.

16.



15.



02



Livret de l'exposition



LES MÉMOIRES DANS L'ESPACE PUBLIC (séquence n°3)

Après une première décennie marquée par les suites immédiates du conflit, les différents groupes qui l'ont vécue s'organisent pour se souvenir et revendiquer une reconnaissance par l'État français de leurs souffrances et sacrifices. Alors que l'État peine à reconnaître la guerre, chacun de ces groupes tente de faire entendre sa propre version de l'histoire.

Dès l'après-guerre, les anciens soldats se regroupent pour faire reconnaître l'état de guerre en Algérie, leur statut de combattants et les droits associés. Ils l'obtiennent en 1974 mais il faut attendre 1999 pour que les « événements d'Algérie » soient reconnus comme une guerre. Les rapatriés ou « pieds-noirs » mènent le combat pour l'indemnisation de leurs biens, l'entretien d'un souvenir de la terre perdue et la préservation d'une identité française spécifique. Il faut attendre plus longtemps pour que les anciens harkis, mais surtout leurs enfants, se mobilisent pour obtenir la reconnaissance de leur histoire. En 2001, le président de la République leur rend un hommage national. Présents en métropole depuis le début du XX^e siècle, les Algériens sont aussi nombreux, face aux difficultés économiques ou politiques en Algérie, à s'installer en France après l'indépendance. Mais le passé colonial en fait une immigration spécifique, porteuse d'une mémoire qui peine à se frayer un chemin dans l'espace public. Ils subissent, comme le groupe social harkis, le racisme, et leurs enfants, Français, font face à des questionnements identitaires importants.

Après s'être concentré sur l'aide aux rapatriés et l'amnistie pour panser les blessures, l'État multiplie les gestes de reconnaissance envers ces groupes pour cheminer vers une écriture partagée de l'Histoire. Depuis les années 1980, l'intégration de la guerre d'Algérie dans les programmes scolaires, les travaux des historiens et leur vulgarisation au sein de la société ont permis une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire et des mémoires de la guerre d'Algérie.

9 panneaux 80 x 190 cm

- 17 → Les mémoires dans l'espace public › introduction
- 18 → Les associations : revendications et luttes
- 19 → Algériens en France
- 20 → L'État et les mémoires
- 21 → Étudier et transmettre
- 22 → Représenter la guerre

02



Livret de l'exposition

LES MÉMOIRES DANS L'ESPACE PUBLIC (séquence n°3)

- P18 › En mai 1989, le Mémorial national de Montredon-Labessonnié est inauguré en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie © DR
- P18 › Depuis les années 1970 jusqu'aux années 2000, les associations de harkis organisent régulièrement des manifestations, marches et grèves de la faim pour alerter les autorités et l'opinion publique © DR
- P18 › Une plaque apposée au Pont Saint-Michel par le maire de Paris © ONACVG
- P20 › Mémorial national de la guerre d'Algérie, et des combats du Maroc et de la Tunisie, au quai Branly à Paris © ONACVG
- P21 › En 2008, la Maison d'histoire et de mémoire d'Ongles (Mhemo, Alpes de Haute-Provence) ouvre ses portes © MHEMO
- P22 › La guerre d'Algérie est une thématique très présente dans la bande dessinée © CASTERMAN, 2015 / © ÉDITIONS DELCOURT - MIRAGES, 2016 / © LA BOÎTE À BULLES, 2016 / © STEINKIS ÉDITIONS, 2015



18.



18.

20.



21.

18.



22.